

Procès-verbal de la séance du conseil d'administration

Date : 1^{er} Février 2021

Année scolaire : 2020-2021

Numéro de séance :

Date de transmission de la convocation aux membres : 20/01/21

1^{ère} convocation (oui/non) : oui

2^{ème} convocation (oui/non) :

(En cas d'absence de quorum lors de la séance précédente).

Président : Philippe PALISSE

Secrétaire de séance : Muriel FRISON

Quorum : 13

Nombre de présents : 13

Ordre du jour

I. Vie pédagogique et éducative

1 Dotation Globale Horaire

II. Vie budgétaire et financière

1. Contrats et conventions
2. Remboursement des frais de stage
3. Dégradation matériel
4. Restauration

Qualité		Titulaires			Suppléants				
		Nom – Prénom	P[☒]	A[☒]	E[☒]	Nom – Prénom	P[☒]	A[*]	E[☒]
ADMINISTRATION	Chef d'établissement	PALISSE Philippe	P						
	Gestionnaire	RUFFIN Emilie	P						
	C.P.E.	FAVRELIERE Céline	P						
	D.D.F.P.T	ALCALA Dominique	P						
ELUS LOCAUX	Collectivité de rattachement	M. CIBERT Cyril Mme VALKO Odile		A A					
	Commune siège	C. FARINEAU D ;SIMONET		A A					
PERSONNALITE QUALIFIEE									
PERSONNELS DE L'ETABLISSEMENT	Personnel d'enseignement	NASCIMENTO Emmanuel	P						
		FRISON Muriel	P						
		PAMELARD Laurent	P						
		LUZARAGGA Anthony	P						
		PARTHENAY Éric	P						
		LAM Haoi An		A					
		TRICOIRE Philippe	P						
	Personnels administratifs, techniques, ouvriers, sociaux et de santé								
PARENTS d'ELEVES et ELEVES	Parents	M RIVEREAU	P						
		V JALLAIS	P						
		F RELOT							
		S DELOUME		A					
	Elèves	F PILLAULT	P						
		A SAHKO		A					
		L DECHEZELLE		A					
		T DUVAL		A					
Y SANGARE		A							

Procès-verbal de la séance du Conseil d'Administration

LP Le Verger – CHÂTELLERAULT

Séance du 1 Février 2021

Le conseil d'administration s'est réuni le 1 Février 2021 sur convocation à ses membres le 20 Janvier 2021. Treize de ses membres sont présents à l'ouverture de la séance. Le quorum est atteint. Le secrétariat est assuré par Mme FRISON.

17h54 ouverture de la séance :

- M.PALISSE fait voter l'ordre du jour :

Votants : 13

Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

- PV de la séance du 16 Novembre 2020
M.LUZZRAGA fait remarquer qu'il manque la constitution du CHS de l'établissement.
Après vérification, M. PALISSE indique que la rectification sera faite.

Votants : 13

Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

I. Vie Pédagogique et éducative

1. DGH

M.PALISSE présente la dotation et explique les choix pédagogiques faits par l'équipe éducative. Il précise qu'il reste 4 heures en HSA qui pourront être utilisées pour la formation SST des CAP qui est obligatoire. Mme FRISON souhaite, malgré le fait que cette formation ne soit pas obligatoire pour les bac pro, que ces élèves puissent en bénéficier aussi, ce qui peut être un plus pour ceux souhaitant entrer dans la vie active. M.PALISSE dit que cela sera possible.

Votants : 13

Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

II. Vie budgétaire et financière

- Convention liaison chaude avec E.BRANLY : La dotation globale financière de la région augmente la part des charges communes à 15% en lieu et place des 10%

Votants : 13

Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

- **Contrat de dératisation et nuisibles.** Changement de la réglementation : 4 passages / an pour un coût de 470, 40€

Votants : 13

Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

- **Frais de stage :**

Mme RUFFIN indique un montant de 0,18 €/ Km avec :

Un remboursement AR par jour si la différence Domicile/ Ecole et Domicile/ lieu de stage est comprise entre 0 et 30Km, un remboursement AR par semaine si la différence Domicile/ Ecole et Domicile/ lieu de stage est comprise entre 31 et 100 Km, un remboursement AR par période de stage au-delà des 100 Km avec un maximum de 150 €. Elle précise qu'en cas de nécessité d'hébergement, une convention pourra être faite avec un autre établissement scolaire.

Votants : 13

Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

- **Dégradation :**

Mme RUFFIN demande la mise en place d'un nouvel acte générique autorisant la facturation des dégradations aux familles.

Votants : 13

Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

- **Restauration :** Taux de charges communes passant de 10% à 15% comme présenté pour la convention liaison chaude pour l'année 2021

Votants : 13

Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

La séance est levée à 18h45.

Le secrétaire de séance

Mme FRISON



Le chef d'établissement

M. PALISSE

